

Compte-rendu du Conseil d'école du 14 mars 2025

Ecole maternelle de Vagney

Ouverture de séance : 17h15

➤ Personnes présentes :

Directrice d'école : Mme MADRE Laurence

Enseignants : Mmes CUBO Y SANZ Marine, BONTEMPS Lydie, DIDIER Nathalie, CURIEN Pascaline et M. FRANCOIS Patrice

Inspecteur de l'Education Nationale : M. PIERRE

Psychologue scolaire RASED : Mme MAZERAT Camille

Adjointe aux affaires scolaires à la commune de Vagney : Mme ROBERT Dorine

Conseillère municipale : Aurélie GASSER-MANGEOT

Représentants des Parents d'élèves : Mmes RICHARD Flavie, BONTEMPS Amanda, LESIEUR Anne-Sophie

➤ Personnes absentes excusées :

DDEN (Déléguée départementale de l'Education Nationale) : Mme LEROUSSÉAU Pascale

Représentante des Parents d'élèves : Mme CHEVALIER Nadia

La réunion commence par un tour de table et Mme Madre en profite pour remercier toutes les personnes présentes pour ce conseil d'école, en particulier M. Pierre qui nous fait l'honneur de sa présence. D'ailleurs M. Pierre précise qu'il n'est pas là pour une raison particulière mais simplement parce qu'il s'attache à participer plusieurs fois par an aux différents conseils des écoles de sa circonscription.

Mme Madre fait un rapide rappel sur le compte-rendu du premier conseil d'école pour lequel tous les points sont validés.

1. Les travaux.

Suite à la liste de travaux présentée à la commission scolaire, le remplacement des fenêtres du rez-de-chaussée (sauf celles de la salle de motricité) est en projet, mais le Débat d'Orientations Budgétaires n'aura lieu que mercredi, donc pour le moment rien n'est acté. D'autres petits travaux seront réalisés par les employés de la commune. Chaque année, sur le groupe scolaire, une classe ou deux sont rénovées. En maternelle, il reste encore l'étage et le sol et le plafond du bureau.

2. La coopérative scolaire

Les principales recettes sont : la cotisation de 10 euros par élève demandée aux familles en début d'année, la subvention communale (dotation par élève), le don de l'association des « Z'amis de l'école » et également le bénéfice réalisé avec la vente des photos de classe.

Cela permet de réaliser des sorties autour de l'école, d'acheter du petit matériel pour la réalisation de bricolages ou encore d'assister à des spectacles à l'école.

3. La vie de l'école et projets

Cette année, Mme Madre fait le choix de présenter les différents acteurs médicaux qui interviennent auprès des élèves durant leurs 3 années d'école maternelle. En effet, le suivi de la santé des élèves

fait partie des missions de l'école. Il est assuré tout au long de leur scolarité au travers de visites médicales et dépistages obligatoires ou lors de consultations effectuées en cas de besoin particulier. Lorsque certains problèmes sont détectés, les médecins et infirmières de l'éducation nationale travaillent en lien avec les parents et l'équipe éducative afin qu'une prise en charge et un suivi adaptés soient réalisés.

- En PS, la PMI (Protection Maternelle et Infantile) mène une action préventive de dépistage orthoptique qui s'est déroulé le vendredi 7 mars cette année. Ce dépistage est composé d'un examen de l'acuité visuelle, d'une recherche de déviation visuelle, de l'évaluation de la vision stéréoscopique et enfin de la recherche d'une amétropie. Chaque parent est destinataire d'une lettre cachetée avec le compte-rendu de ce bilan. L'orthoptiste de PMI fait un bilan plus global à l'enseignant.
- En MS, la PMI organise un bilan de santé systématique qui comporte un bilan psychomoteur, un dépistage visuel et auditif, une prise des mensurations et une vérification des vaccinations. Les parents sont destinataires d'un courrier en cas de besoin.
- En GS, l'infirmière scolaire (Mme Sandrine Vautrin) ou encore le médecin scolaire (Mme Caroline Desroziers) peut rencontrer votre enfant en votre présence pour un bilan du développement de l'enfant et de ses apprentissages. Elle rencontre prioritairement les enfants ayant été signalés par l'équipe enseignante ou le médecin traitant pour repérer précocement des signes pouvant entraîner des difficultés d'apprentissage (problèmes visuels, auditifs, troubles du langage et des apprentissages, difficultés psychologiques...). Cet examen permet ensuite d'être mis en relation avec des professionnels de santé spécialisés.

- Présentation du RASED par Mme Camille MAZERAT, psychologue de l'éducation nationale.

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisés aux Elèves en Difficultés) est composé de 3 membres qui interviennent dans notre école et sur d'autres écoles du secteur de collège de Vagney. Ces personnes interviennent à la demande des enseignants et avec l'accord des parents pour apporter un soutien aux élèves en difficulté (difficulté d'apprentissage, de relationnel, de séparation ...).

Mme HANNEDOUCHE est plus particulièrement présente avec les GS et CP avec une spécialisation de remédiation pédagogique, Mme LEBESQ intervient sur tous les niveaux pour répondre aux difficultés comportementales et Mme MAZERAT peut rencontrer un élève en individuel avec l'autorisation des parents puis échange avec ces derniers. Elle peut également intervenir en classe et avec un groupe en présence de l'enseignant. Elle est en lien avec le médecin scolaire, la PMI ou encore le CMP.

Les coordonnées du RASED sont disponibles auprès de Mme Madre en cas de besoin.

Les interventions ont lieu pendant le temps scolaire en prenant en compte les besoins éducatifs particuliers de chacun pour la réussite de tous. Cette aide ne remplace pas les prises en charge extérieures et sont complémentaires aux aides apportées par l'enseignant de la classe. Ces personnes sont toujours en relation avec l'équipe enseignante et la famille et participe aux réunions dans les écoles quand il s'agit de parler de situations d'élèves particulières.

Mme Mazerat remercie la municipalité pour la subvention annuelle qui permet l'achat de différents matériels nécessaires à la prise en charge des élèves en difficultés.

- Pharmacie : Mme Madre rappelle que la pharmacie de l'école ne contient que très peu de choses, à savoir des pansements, des compresses, du savon de Marseille et un thermomètre. En effet, l'équipe

pédagogique n'a pas le droit d'administrer de médicament. Si votre enfant doit prendre un traitement pendant le temps scolaire, il faut fournir l'ordonnance, un courrier de votre part autorisant la délivrance du traitement, les médicaments avec la prescription indiquée dessus. Si et seulement si ces conditions sont réunies, un médicament pourra être administré à votre enfant.

- ENT (Espace Numérique de Travail) Panda :

Depuis le début de cette année scolaire, l'équipe enseignante s'approprie l'outil et commence à utiliser différentes applications disponibles (messagerie, blogs, cahier de liaison). Du côté des parents, il semblerait que la quasi-totalité des parents ait activé leur compte. Les représentants de Parents d'élèves n'ont pas eu de remarque à ce sujet.

La présence de M. François Patrice (Enseignant Référent pour les Usages du Numérique sur la circonscription de Gérardmer) sur l'école les jeudis facilite cette mise en place et permet de répondre assez rapidement aux questions des parents concernant son utilisation.

- Formation des Atsems :

Chaque année, les Atsems profitent de plusieurs formations sur différents thèmes (sommeil du jeune enfant, bienveillance, jeux et éveils...) et sont remplacées. Vous ne serez donc pas surpris de voir quelquefois Amélie dans l'école ou le car, de même en cas de maladie d'une Atsem.

- Projets effectués :

- 11 octobre : Intervention de l'ADATEEP 88 (Association Départementale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public) pour les MS et GS autour du thème de la sécurité dans les transports. Cette activité s'est déroulée en deux temps, un premier temps en salle de motricité avec une modélisation du car et un autre temps en situation avec un car.
- 26 novembre : Raconte-tapis « Le géant de Noël » présenté par Mme Monique Vaxelaire qui est bénévole à la médiathèque.
- Visites à la médiathèque : il est prévu que chaque classe s'y rende deux fois dans l'année et profite d'activités autour d'un thème proposé par les médiathécaires et choisi par l'enseignant (l'hiver, les sons, l'Egypte, le loup, les couleurs). Les élèves profitent souvent d'une lecture d'albums et d'une petite activité en parallèle.
- Préparation de décorations, d'instruments ou encore de costumes pour le Carnaval organisé par les Z'amis de l'école.

- Projets à venir :

Comme le cinéma de Vagney est fermé, cette année les spectacles viendront à l'école.

Un premier spectacle est prévu le jeudi 3 avril après-midi. Il s'agira du spectacle interactif « Sur la piste des arts » présenté par Laurent Bernard de Planète Mômes. Les thèmes des arts et des couleurs seront abordés grâce à Arlequin qui a perdu les couleurs de son costume et qui devra trouver de l'aide auprès d'artistes pour les retrouver.

Un autre spectacle est en attente de réponse pour fin mai, il s'agit de « Bobo doudou » qui traite des dangers domestiques avec la compagnie Rocky Bulle. Le spectacle ne sera pas une énumération des risques ou encore d'interdits mais il permettra de voir le personnage s'interroger et agir, tâtonner et grandir afin de comprendre la prévention.

- Intervention des Z'amis de l'école :

L'association « Les Z'amis de l'école » est ouverte aux parents, enseignants, anciens enseignants et amis de l'école. Elle permet de financer les sorties des écoles (maternelle et élémentaire) et également la classe découverte des CM2, soit un budget global d'environ 3500 euros.

L'association organise des moments de convivialité autour de l'école comme le carnaval qui permettent de faire le lien entre la maternelle et l'élémentaire.

Afin de récolter des fonds, l'association organise différentes ventes : chocolats, agrumes, fromages et en ce moment plants de légumes.

De plus en plus de monde s'investit dans l'association et c'est très agréable.

Le prochain moment de convivialité aurait dû être la fête de l'école le vendredi 27 juin mais elle est annulée en raison du 60 -ème anniversaire des Grandes Gueules.

4. Questions diverses :

Mme Madre fait état des questions déposées sur l'adresse des représentants de parents d'élèves.

- Livres de BCD parfois inappropriés et vétustes : il est rappelé que le livre emprunté est un choix de l'élève et que chaque parent est libre de lire le livre à son enfant ou non. Au vu de la remarque, l'équipe enseignante va refaire le tour des livres présents dans la BCD afin de mettre certains livres de côté si nécessaire.

- Education sexuelle en GS ? : La réponse est non, il n'y aura pas de cours d'éducation sexuelle en GS. Dans le premier degré, le programme se nomme EVAR (Education à la Vie Affective et Relationnelle), il n'y a pas le S qui amène la question de sexualité, cette partie est réservée au second degré. A notre niveau, cela représentera 3 séances par an où l'objectif final sera que chaque enfant comprenne la notion de respect de soi et des autres, le bien-être et le vivre ensemble. Pour cela, les enseignants pourront avoir accès à des outils pédagogiques traitant de différents sujets tel que le consentement par exemple (obligation ou non de donner la main à un camarade, de faire un bisou pour dire bonjour ...)

5. Mot de l'inspecteur

Mme Madre propose à M. Pierre de prendre la parole s'il le souhaite.

M. Pierre précise que lors du recueil des questions des parents, la communication entre les parents et les représentants de parents d'élèves ne doit pas nécessairement passer par l'école. L'initiative du questionnement avant le conseil d'école doit être une initiative des représentants de parents et non de Mme Madre. Ce questionnement peut d'ailleurs venir à d'autres moments de l'année et c'est aux représentants de parents de recevoir les questions et de les trier en fonction du sujet (école, mairie, inspection). Il rappelle que les parents élus sont les porte-paroles de tous les parents. Afin de faciliter les échanges, un groupe représentants des parents d'élèves a été ajouté sur Panda.

Prochain conseil d'école : Mardi 24 juin 2025 à 17h15

Fin de séance à 18h45